

	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès des informateurs clés par téléphone	

L'objectif de l'outil de suivi des urgences est de rassembler des informations sur les mouvements significatifs et soudains de populations. Ce rapport présente des informations sur des déplacements de populations ayant eu lieu entre le **11 et 15 avril 2020** dans le département du **Mayo-Sava** de la région de l'**Extrême-Nord**.

### RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

#### POPULATION AFFECTÉE :

1 197 Personnes Déplacées Internes (PDI), 198 Ménages (estimations)

Entre le **11 et le 15 Avril 2020**, **198 ménages de 1 197 PDI** ont été contraints de fuir la localité de **Tayer (arrondissement de Mora, département du Mayo-Sava)**, en raison d'attaques de groupes armés non étatiques. Les populations affectées se sont déplacées à pied. Elles prévoient de rester temporairement dans leur localité d'arrivée, le temps que la situation revienne à la normale dans leurs localité d'origine. Aucune assistance n'a été fournie.

- **73 ménages de 438 PDI** se sont déplacés vers la localité de **Massare 2 (arrondissement de Mora)**. 50 ménages ont trouvé refuge au sein de familles d'accueil tandis que 23 résident dans des maisons louées.
- **57 ménages de 399 PDI** se sont déplacés vers la localité de **Mora Massif (arrondissement de Mora)**. 40 ménages ont trouvé refuge au sein de familles d'accueil tandis que 17 résident dans des maisons louées.
- **48 ménages de 240 PDI** se sont déplacés vers la localité de **Pouche (arrondissement de Mora)**. 29 ménages ont trouvé refuge au sein de familles d'accueil tandis que 19 sont contraint de loger dans les locations.
- **20 ménages de 120 PDI** se sont déplacés vers la localité de **Doulo (arrondissement de Mora)**. Tous les ménages déplacés résident dans des abris spontanés.



**LIEUX DE DÉPLACEMENT :**  
Massare 2, Mora Massif, Pouche et Doulo



**CAUSE DU MOUVEMENT :**  
Attaque armée




**DATE DES DÉPLACEMENTS :**  
11—15 avril 2020




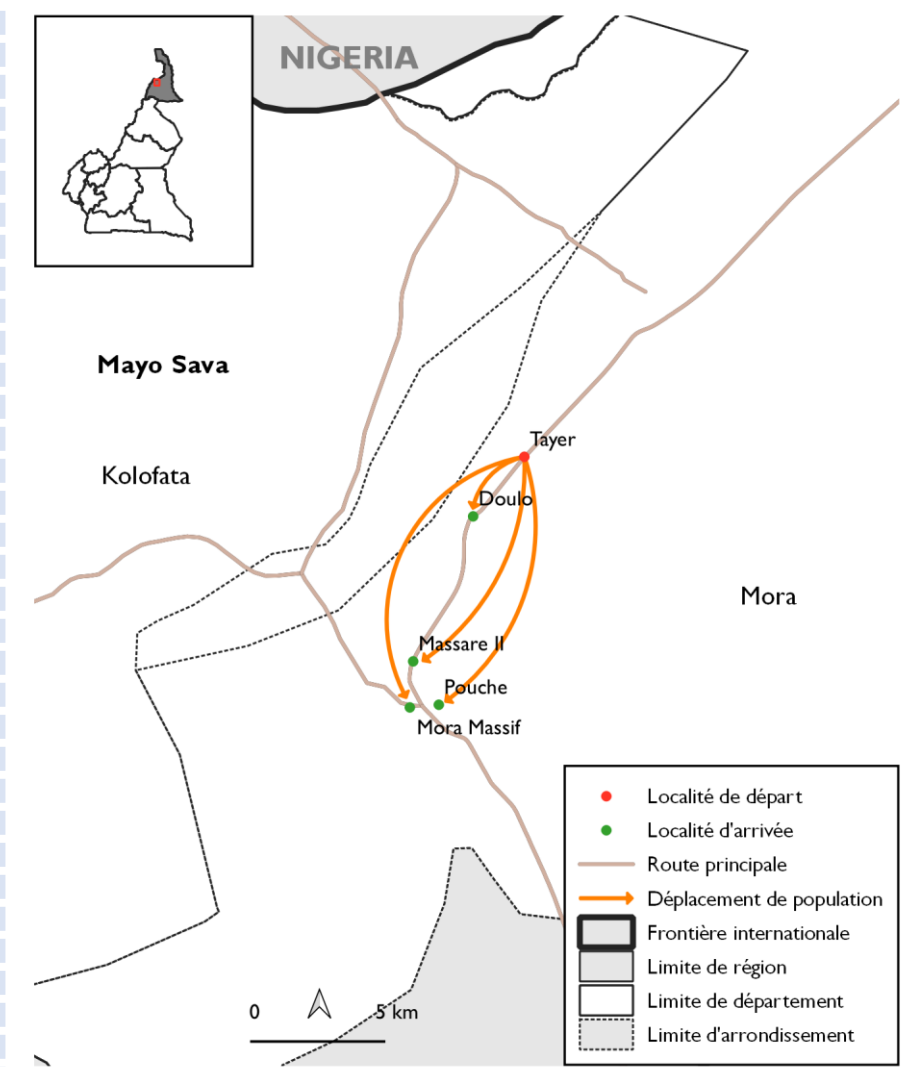
**MODE DE TRANSPORT :**  
À pied

### BESOINS PRIORITAIRES

 **VIVRES**

 **ARTICLES NON ALIMENTAIRES**

 **ABRIS**



Cette carte est uniquement présentée à titre illustratif. Les noms et les frontières de cette carte n'impliquent ni l'approbation ni l'acceptation officielle de la part de l'OIM.